

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS DE L'ÉIM PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Le jeudi 10 septembre 2020, 20h
Rencontre virtuelle via Zoom

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

1. Mots de bienvenue de la direction et de la présidente du CÉ

Luc Claude souhaite la bienvenue à tous les parents. Il mentionne que c'est une assemblée en mode virtuel, une première dans l'Histoire. C'est une décision institutionnelle, donc qui touche l'ensemble des écoles. M. Claude souhaite la bienvenue à la présidente du CÉ, Madame Émilie Bélanger et présente l'équipe de direction; M. Luc Claude, directeur Mme Nadia Gray, directrice adjointe au primaire et Mme Chantal Laurin, directrice adjointe au secondaire.

Madame Bélanger salue les parents et souhaite la bienvenue. Elle mentionne qu'elle a été la présidente du CÉ pour l'année 2019-2020. Elle souligne l'importance de l'implication des parents au sein de l'école et indique que l'assemblée se déroulera en deux temps : l'état des activités de l'école 2019-2020 et l'élection des parents pour les différents comités.

2. Désignation de la présidence d'assemblée et secrétaire

Cette année, l'école n'a pas réussi à avoir les services du CREP pour assurer le rôle de présidence d'assemblée. C'est Madame Bélanger qui assurera la présidence jusqu'à la section des élections.

Mme Claudie Lévesque propose Mme Émilie Bélanger comme présidente d'assemblée et Mme Chantal Laurin comme secrétaire d'assemblée. Proposition appuyée par Monsieur Nicolas Légaré. Adoptée à l'unanimité.

3. Mot de la présidence d'assemblée et présentation des règles de fonctionnement

Monsieur Claude explique le fonctionnement de cette première assemblée virtuelle.

Fonctionnement : Nous ferons défiler l'ordre du jour. À certains moments, il y aura adoption ou des moments où vous serez invités à voter. Des sondages seront diffusés avec un délai pour répondre. À la fin de ce délai, nous aurons les noms de ceux qui seront élus. Madame Gray s'occupera de la zone de chat. Il invite les parents à inscrire leur(s) question(s) dans la zone de chat.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Marwa Ahmed Marwa propose l'ordre du jour. Proposition appuyée par M. Cambon. Adoptée à l'unanimité

5. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 12 septembre 2019

Mme Fanny Vautier propose l'adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 12 septembre 2019. Proposition appuyée par Julie Brosseau. Adopté à l'unanimité.

6. Présentation des structures de participation des parents (école et CSSDM)

Mme Claudie Lévesque membre du CÉ et membre du Comité de parents, présente les structures dans lesquelles la participation des parents est sollicitée. Comité de parents usagers et service de garde, l'Organisme de participation des parents (OPP), La-La Fondation ÉIM et le Conseil d'établissement (CÉ). Elle précise que le CÉ est une instance décisionnelle. La participation des parents est toujours bénévole.

7. Présentation du rapport annuel de la Fondation de l'ÉIM 2019-2020

M. Christophe Cambon, président de la Fondation, présente le bilan financier de l'année 2019-2020. M. Cambon dit avoir annulé plusieurs activités notamment le Parcours 3D au primaire-et, la nuit d'écriture au secondaire, l'achat des abonnements à des revues au primaire, des livres en anglais et en espagnol au primaire et club de lecture au secondaire.

La formule de remise des bourses de la Fondation a été modifiée afin de pouvoir **récompensé récompenser** les élèves en cette période de pandémie.

Pour l'année 2020-2021, l'emphase ne sera pas mise sur les levées de fonds (citrouilles), mais plutôt sur la recherche d'activités qui appuient le projet éducatif, qui stimulent les enfants et qui respectent les règles émises par la santé publique.

Le site internet de la Fondation permet aux parents de faire des dons en ligne. Un reçu d'impôts est acheminé automatiquement aux donateurs. Si vous êtes capables, M. Cambon vous invite à donner.

La Fondation a besoin d'un secrétaire. M. Cambon fait appel à tous pour que des parents s'impliquent afin d'assurer la relève et d'offrir de belles activités aux enfants

Ceux qui sont intéressés à s'impliquer peuvent écrire à l'adresse de la Fondation ou communiquer avec la direction de l'école.

La prochaine rencontre est le 24 septembre à 19h.

Mme Geneviève Perron, trésorière de la Fondation, s'adresse aux parents pour leur donner le détail des revenus et des dépenses de la Fondation. La Fondation a récolté, pour l'année 2019-2020, un montant de 17 000\$ et elle a dépensé 8200\$ dû à la situation de pandémie (COVID-19). Au niveau des campagnes de financement, il y a eu les citrouilles et les bouteilles d'eau à l'effigie de l'école.

8. Comité de parents du Service de garde (primaire)

8.1 Rapport des membres (2019-2020)

M. Claude présente ce comité. Il y a 2 ou 3 rencontres par année. Il s'agit de discuter des enjeux du service de garde notamment des activités proposées aux enfants lors des journées pédagogiques, des inquiétudes ou de certains questionnements des parents en lien avec ce dernier. Les parents travaillent de concert avec M. Robert Desalliers, technicien responsable du service de garde.

8.2 Élection des représentants (4 ou 5 parents usagers)

Mme Léila Assadi, Sophie Desruisseaux, Marc-Alexandre Dubé, Siham El Kindi et Gabriel Nistor se proposent.
Élus par acclamation.

9. Rapport annuel du CÉ 2019-2020

La présidente du CÉ, Mme Bélanger invite les parents à lire le rapport d'activités du CÉ détaillé pour connaître les sujets abordés. Voici les grandes lignes de ce rapport :

FAITS SAILLANTS 2019-2020

- Changements à la direction de l'école
- Projet éducatif
- PTRDI
- Modifications à la LIP
- Programme international
- Éducation à la sexualité (primaire)
- Critères d'admission à l'EIM
- Pandémie de Covid-19

La Pandémie COVID-19 qui a forcé la fermeture des écoles a déstabilisé le système d'éducation. Durant cette période, le CÉ a fait des rencontres virtuelles et a maintenu la communication auprès des **patentsparents**. Les membres du CÉ soulignent le travail de l'équipe-école.

10. Nomination des officiers pour les élections au CÉ

10.1. Président d'élections

Madame Lévesque propose M. Luc Claude comme président d'élections. Madame Julie Brosseau appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

10.2. Secrétaire d'élections

Madame Lévesque propose Mme Chantal Laurin comme secrétaire d'élections. Madame Julie Brosseau appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

10.3. Scrutateurs et scrutatrices

Puisque le vote se fait de façon électronique, aucun scrutateur ne sera nécessaire.

11. Élections au Conseil d'établissement

Primaire

- 2 postes pour des parents du primaire (non élus seront substitués)

- Mme Claudie Lévesque est proposée par Mme Julie Brosseau : elle accepte.
- Mme Émilie Bélanger est proposée par Mme Marwa Ahmed : elle accepte.
- Mme Catherine Couture se propose.
- Mme Julie Mantovani se propose.

Un scrutin est tenu.

Résultats

Mme Claudie Lévesque et Mme Émilie Bélanger sont élues. Mme Catherine Couture et Mme Julie Mantovani sont substitués.

Secondaire

- 2 postes pour des parents du secondaire (non élus seront substitués)

Postes 2 ans

- Mme Samia Bejaoui se propose.
- M. Zouhair Elkharrim se propose.
- Mme Claudie Lévesque propose Mme Janveau. Elle refuse pour cette année.
- Mme Marwa Ahmed se propose.

Un scrutin est tenu.

Résultats

M. Zouhair Elkharrim et Mme Samia Bejaoui sont élus. Mme Marwa Ahmed est substitué.

12. Comité de parents de la CSDM

12.1 Rapport des représentants sortants

Mme Claudie Lévesque explique ce qu'est le comité de parents. Le sujet le plus abordé cette année a été la loi qui modifie la gouvernance scolaire. Les PV sont publics. Vous pouvez transmettre un courriel au CÉ, à l'adresse suivante : parents.ce.eim@gmail.com et Madame Lévesque pourra vous transmettre les PV.

Un grand merci à Monsieur Pascal Cyr qui a assuré le rôle de substitut pour l'année 2019-2020.

12.2 Élection du représentant

M. Zouhair Elkharrim se propose comme délégué principal.

Mme Claudie Lévesque se propose comme substitut.

Élus à l'unanimité.

Un parent demande une élection, mais aucun autre membre du CÉ ne s'est proposé comme représentant. Le résultat demeure ainsi.

12.3 Élection du substitut

Aucun

13. Organisme de participation des parents (OPP)

13.1 Présentation des bilans de l'OPP

Aucun

13.2 Régie interne de l'OPP

M. Luc Claude explique le mandat et le fonctionnement de l'OPP.

13.3 Constitution de l'OPP

L'assemblée décide unanimement du maintien de l'existence de l'OPP. Voici le nom des parents volontaires.

- M. Justin Leroux
- M. Julien Mandeville
- Mme Catherine Couture
- Mme Natacha Veilleux
- Franky Forlac
- Judith Millard
- Siham el kindi
- Marie Moene
- Geneviève Giguère
- Mme Violaine Chalifoux
- M Gabriel Nistor
- Ivett Picon
- Leila Assadi

D'autres noms pourront s'ajouter à cette liste après un appel à la communauté.

14. Période de questions en lien avec les objets de l'assemblée générale

- Inscriptions : Pour le secondaire 2 comment ça se passe ? L'examen de classement pour les langues a lieu en première secondaire. Il n'y a pas d'examen de classement pour 2^e et 3^e secondaire. L'élève doit suivre un cours de mise à niveau à l'extérieur de l'école ou à la maison.
- Plan de contingence : M. Claude souligne le comportement et la collaboration exemplaire des élèves du primaire et du secondaire. L'école ne recense aucun cas de COVID-19 pour le moment, malgré plusieurs tests passés chez les élèves et le personnel. Donc pas d'alerte! Tout le monde travaille fort pour que les règles établies par la santé publique soit respectées.
- Chaque école doit se doter d'un protocole d'urgence en cas de confinement partiel ou total de l'école. Celui-ci sera finalisé prochainement et envoyé à tous les parents.
- L'école est en communication constante avec le CSSDM et la DSP pour la gestion des cas potentiels.
- L'école reçoit beaucoup d'éloges du CSSDM et du CIUSSS sur la façon dont elle applique les règles de santé publiques.
- Nous y allons avec prudence afin de bien faire les choses.

Les portes ouvertes se dérouleront, cette année, de façon virtuelle.

Nous évaluons actuellement avec le CSSDM et Brisson-Legris la possibilité de faire les examens d'admission en présentiel tout en respectant les mesures émises par la santé publique.

Dans le protocole d'urgence les informations préciseront de quelle façon l'école assurera l'enseignement à distance en cas de confinement partiel ou complet.

15. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 22h 48

Fanny Vauthier propose la levée de l'assemblée et appuyée par Theodora Samiotis

